



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sida

Question écrite n° 64799

Texte de la question

M. François Brottes attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le programme de recherche thérapeutique Iccarre (Intermittents en cycle court les antirétroviraux restent efficaces) mené à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches depuis dix ans. Ce protocole unique a permis à plus de 90 patients atteints du VIH de mieux vivre au quotidien en espaçant de façon considérable les prises de médicaments, réduisant ainsi leur consommation et les effets secondaires pouvant en résulter. Les observations préliminaires, concernant 48 patients, ont été présentées au monde scientifique à travers un article publié dans la revue FASEB, en janvier 2010, revue à comité de lecture indépendant de diffusion internationale. Malgré la preuve de son efficacité, Iccarre risque de disparaître, faute de soutien financier. C'est d'autant plus incompréhensible que ce protocole aurait permis d'économiser à lui seul 3 millions d'euros à l'assurance maladie, sur la centaine de patients en ayant bénéficié, ce qui laisse envisager une économie annuelle de l'ordre de 250 millions à 500 millions d'euros. C'est en outre un moyen de lutte contre le sida, cette offre de soin allégée pouvant inciter au dépistage. Il souhaiterait donc connaître sa position le sujet, ainsi que sur les dispositions qu'elle entend prendre pour rendre plus accessibles ce traitement à tous les séropositifs qui souhaiteraient en bénéficier.

Texte de la réponse

La recherche en matière de SIDA est un élément clé de la lutte contre cette maladie. Les travaux de recherche visant à optimiser le traitement des patients et à assurer un accès de tous selon les meilleurs standards de prise en charge, ont toute l'attention du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Le protocole ICCARRE, coordonné par l'équipe de recherche de l'hôpital Raymond Poincaré (assistance publique hôpitaux de Paris) à Garches et référencé sous ANRS 162 4D Four days a week, fait l'objet d'un consensus entre les médecins chercheurs, le milieu associatif et l'agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites (ANRS). Le Gouvernement soutient la conduite de cette étude, dont le financement est assuré entièrement par l'ANRS à hauteur de 625 712 €. Cette stratégie thérapeutique fait actuellement l'objet d'une évaluation dans le cadre d'un essai thérapeutique multicentrique. Les résultats de cette étude et les conséquences éventuelles en termes de généralisation de cette stratégie thérapeutique feront l'objet d'une analyse scientifique par les pairs des investigateurs de cette étude.

Données clés

Auteur : [M. François Brottes](#)

Circonscription : Isère (5^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64799

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 septembre 2014](#), page 7938

Réponse publiée au JO le : [21 octobre 2014](#), page 8779